

L'an deux mil treize, le jeudi vingt huit mars,
à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la Présidence de Jean LEGER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 19

Nombre de membres présents : 15

Date de convocation : le 21 mars 2013.

Etaient présents : Jean LEGER, Serge RENAULT, Jean-Claude LABASSE, Annie GARDRAT, Jean-Luc FERRIERE, Jacky JOUBERT, Paulette HERISSON, Isabelle DUTET, Claude BOULAY, Sébastien MONGE, Claudine LUCAS, Sophie BOULAY, Gérard PLATON, Josiane CHAUVELIER, Marie-Hélène VADE.

Absents excusés : Tony DELAFOSSE, Nathalie LHOMMEAU, Philippe HALLOUIN, Nicolas CAUSSE.

Absents non excusés :

Madame Isabelle DUTET a été nommée secrétaire de séance.

1 – Budget Principal

- Vote du Compte Administratif 2012.
 - Vote à l'unanimité des membres présents, 14 voix pour, zéro voix contre, M. LEGER s'est retiré de la salle et n'a pas participé au vote.

Section de fonctionnement :

Dépenses	1 150 419,77 €
Recettes	1 351 257,78 €
Excédent reporté 2011	- 111 042,13 €
Excédent 2012	+311 880,14 €

Affectation de cet excédent :

- en recettes de fonctionnement 2013	273 985,16 €
- en recettes d'investissement 2013	37 894,98 €
(excédent capitalisé)	

Section d'investissement :

Dépenses	956 798,46 €
Recettes	1 160 549,74 €
Déficit reporté 2011	- 241 646,26 €
Déficit 2012	- 37 894,98 €

Le déficit d'investissement est affecté obligatoirement en dépense d'investissement.

Principales dépenses : travaux de mise en sécurité de l'Avenue Louis Chaumel – acquisition Maison CHAPOTON – réfection d'un terrain de tennis – achat d'une tondeuse.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité des membres présents le Compte de Gestion 2012 dressé par Madame de SAINT RIQUIER, Trésorière.

- Vote du Budget Primitif 2013.
 - Le Budget Primitif adopté à l'unanimité des membres présents, 15 voix pour, zéro voix contre, s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 517 847 € pour la section de fonctionnement et à 1 154 505 € pour la section d'investissement.

Principales dépenses d'investissement : aménagement local Poste côté Saint Denis – amélioration éclairage public – acquisition camion.

- Vote du taux des 3 taxes communales.

- Le taux demeure inchangé :

Taxe d'habitation	18,41%	Produit attendu : 228 836 €
Taxe sur le foncier bâti	23,37%	Produit attendu : 262 445 €
Taxe sur le foncier non bâti	44,42%	Produit attendu : 8 262 €
Soit un produit fiscal total attendu de : 499 543 €.		

- L'attribution de compensation (transfert de compétences) à verser à la Communauté de Communes est de 103 068,66 €.

Le Conseil Municipal a voté un crédit de 14 497 € pour les subventions aux différentes associations.

2 – Budget annexe lotissement de la Grande Borde Xème tranche

- Vote du Compte Administratif 2012
 - Monsieur LEGER n'a pas participé au vote. 13 voix pour, zéro voix contre.

Section d'investissement :

Dépenses 271 986,14 €

Recettes 302 533,07 €

Soit un excédent d'investissement 2012 de 30 579,93 € repris dans le Budget Primitif 2013.

Section de fonctionnement :

Dépenses 199 078,07 €

Recettes 376 181,55 €

Soit un excédent de fonctionnement de 177 103,48 € repris dans le Budget Primitif 2013.

- Vote du Compte de Gestion dressé par Madame de SAINT RIQUIER, Trésorière, à l'unanimité des membres présents.

Le Budget Primitif 2013 est voté en suréquilibre comme suit :

Section de fonctionnement :	dépenses prévues	242 604,00 €
	recettes prévues	681 766,09 €

Section d'investissement :	dépenses prévues	488 058,61 €
	recettes prévues	488 058,61 €.

Le Conseil Municipal a décidé de terminer les travaux du lotissement de la Grande Borde Xème tranche : trottoirs – éclairage public – montant des travaux : 226 000 € hors taxes.

L'équipement pour la réalisation de ces travaux sera effectué par le Budget Principal qui le reversera en avance au Budget Annexe.

3 – Règlement de la Redevance Incitative d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2013

Serge RENAULT, délégué du SMIRGEOMES, a donné lecture au Conseil Municipal des modifications à apporter au règlement pour l'année 2013. Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité.

4 – Compte rendu des décisions prises par le Maire

Aucune décision prise depuis la dernière réunion.

Questions diverses :

- Reprise par la Commune d'une concession cinquantenaire acquise en 1980 (C 952) inutilisée, vide de sépulture, à titre gratuit.